



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 décembre 2025

Date de convocation

05 DECEMBRE 2025

Date d'affichage

05 DECEMBRE 2025

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....26

Votants.....33

N° DEL-25-85

Objet

**Convention relative
à la mise à
disposition de
locaux au Centre
Hospitalier de
Valenciennes**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe – Serge MOREAU, Yves FLOQUET, Patrick LEMAIRE, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Christian HANQUET, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUZEZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Karim BERBACHE, Elisabeth VAN ACKER, conseillers municipaux.

Étaient Absents excusés :

Assia LAZREG, adjointe au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.

Isabelle DUPONT, adjointe au Maire, avait donné procuration à Yves FLOQUET, adjoint au Maire.

Laurence MOREL, adjointe au Maire, avait donné procuration à Florence LEKEUX, conseillère municipale déléguée.

Mathilde BARBIEUX, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Alice DUPONT-DONNET, adjointe au Maire.

Serge LEKADIR, conseiller municipal, avait donné procuration à Karim BERBACHE, conseiller municipal.

Valérie CAPELLE, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.

Secrétaire de séance : Joël QUENTIN

COMMUNE DE MARLY (59)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025

Rapport :

La Ville de Marly est pleinement engagée en faveur de la santé des habitants de son territoire.

Bien que Marly accueille des médecins généralistes et une maison de santé pluridisciplinaire, une antenne du Centre Hospitalier de Valenciennes permettra de proposer des consultations plus spécialisées (médecine hospitalière, spécialistes) sans que les Marlysiens aient à se déplacer jusqu'au site principal du CHV à Valenciennes.

L'implantation de cette antenne jouera un rôle structurant en renforçant ainsi le maillage territorial de santé d'une part et en réduisant les inégalités de l'accès aux soins d'autre part.

La Commune souhaite mettre à disposition du Pôle de coordination ville hôpital du Centre Hospitalier de Valenciennes un bureau au sein du CCAS en vue d'y planter une activité de médecine générale et hospitalière.

Planter une antenne du CHV à Marly présente un fort intérêt stratégique, notamment pour renforcer l'accès aux soins et répondre aux enjeux territoriaux de santé. Cela s'inscrit dans la dynamique du Contrat Local de Santé de Valenciennes Métropole.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition de locaux pour l'antenne du CHV au sein du CCAS de Marly.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Considérant que cette implantation s'insère dans la dynamique du Contrat Local de Santé de Valenciennes Métropole ;

Considérant qu'il convient de renforcer le maillage territorial de santé pour un parcours coordonné de santé pour les habitants de Marly ;

Considérant qu'il convient de réduire l'inégalité d'accès au soin et de permettre aux habitants de bénéficier de consultations de médecine hospitalière et spécialisées ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition d'un local au sein du CCAS de Marly.

le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/2025

ID : 059-215903832-20251211-DEL_25_85-DE

SLOW

-ADOPE la proposition.

Le secrétaire de séance

Joël QUENTIN



Le Maire

Jean-Noël VERFAILLIE



Transmis en sous-préfecture le 18/12/2025....
Document exécutoire à compter du 18/12/2025..